

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
24 AVRIL 2014

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 12

L'an deux mille quatorze et le vingt quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire.

Date d'affichage : 17/04/2014
Date de convocation : 17/04/2014

Etaient présents : M. LAVAGNE, M. MORENO, M AZEMA, Mme VILLAR, M. LAUBER, Mme LISERRA, M. ROGNE, Mme BONNAFOUS, Mme VIDAL, Mme MIALHE, M. PINTE
Absente excusée : Mme STEFANI, Mme COUSINIE, M. BLASQUEZ,

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Budget principal

Résultat de fonctionnement : Excédent **117 982,46 €**
Résultat d'investissement : Excédent **115 540,47 €**

Budget assainissement

Résultat d'exploitation : Excédent **51 735.65 €**
Résultat d'investissement : Excédent **96 484,52 €**

COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal, considérant que les comptes établis pour l'exercice 2013 par le trésorier de Labruguière n'appellent aucune observation ni réserve, arrête les comptes de gestion pour l'exercice 2013.

BUDGET PRIMITIF 2014

Budget principal

Il s'équilibre comme suit :
Recettes et dépenses de fonctionnement : **620 208,46€**
Recettes et dépenses d'investissement : **805 687,78€**

Budget assainissement

Il s'équilibre comme suit :
Recettes et dépenses d'exploitation : **102 051.65€**
Recettes et dépenses d'investissement : **117 045.52€**

Taux des contributions directes

Les taux restent inchangés pour l'année 2014, soit :
Taxe d'habitation : **13.80%**
Taxe foncières sur les propriétés bâties : **18.55%**
Taxe foncières sur les propriétés non bâties : **67,50%**

Taxe assainissement

La taxe d'assainissement est inchangée pour l'année 2014, soit **0.91€** hors taxes le mètre cube d'eau consommé au-delà de 40m³ consommés. La redevance de modernisation des réseaux de collecte due à l'Agence de l'Eau Adour Garonne sera de **0.23€**le M³.

Attribution des subventions aux associations

Les subventions attribuées aux associations pour l'année 2014 sont les suivantes :

- **M.J.C : 1100€**
- **Société de Chasse : 250€**
- **RANDOVAL : 200€**
- **Club des Aînés : 420€**
- **APEDI : 153€**
- **ADAR : 350€**
- **Prévention Routière : 31€**
- **La Récré de Valdu : 200€**

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé par les Communes de Noailhac, Lagarrigue et Valdurenque, la MJC de Lagarrigue, coordonatrice, percevra les subventions suivantes

- ✓ **CLSH 2013 : 9260€**
- ✓ **Actions sportives et culturelles en direction de la jeunesse : 1250€.**

Aucune autre subvention n'est accordée aux associations n'ayant pas leur siège social sur la Commune.

TRAVAUX

Traversée du village

Les études et les demande de subventions sont en cours.

Couverture tennis

Les demandes de subventions et de devis sont en cours.

Inspection ponts

4 entreprises ont été sollicitées pour une mission d'inspection détaillée des deux ponts de Valdurenque : Pont de Gaix et Pont de Pélapoul.

Deux entreprises ont envoyé leurs offres : GINGER –CEBTP de BALMA et GETEC SUD-OUEST de TOULOUSE. L'offre retenue selon les critères de prix et de valeur technique est l'Entreprise GINGER CEBTP pour un montant de 3250€ HT.

CANTINE

Le contrat signé avec APAJH pour la fourniture de repas servi à la cantine sera résilié pour la rentrée prochaine. De nouveaux fournisseurs seront sollicités.

QUESTIONS DIVERSES

Délégué SCOT

Monsieur Jean-Louis BATTUT et Jean-Paul LAVAGNE ont été désigné pour représenter la Commune au syndicat mixte du SCOT du Pays de l'Autan.

Pré-diagnostic de performance Energétique et d'accessibilité pour les handicapés

Un pré-diagnostic de performance énergétique des bâtiments communaux et d'accessibilité des bâtiments recevant du public sera demandé à la Direction Départementale des Territoires habilitée pour ces missions.